

Nachlassverträge - Concordats - Concordati

VD

1.

Débitrice: **GERMANIER SA**, La Fontaine, 1175 Lavigny
2.

Durée du sursis concordataire: 6 mois jusqu’au 25.09.2010
3.

Commissaire: M. Patrice Lambelet, p.a.BfB Fidam société fiduciaire, Av. Jomini 8, CP 5412, 1002 Lausanne
4.

Remarques: Par décision du 22 mars 2010, communiquée le 25 mars 2010, la présidente du Tribunal de l’arrondissement de La Côte a accordé à GERMANIER SA, La Fontaine, 1175 Lavigny, représenté par Me Denis Cherpillod, avocat à Lausanne, un sursis concordataire de 6 mois courant dès le 25 mars 2010 et désigné en qualité de commissaire au sursis M. Patrice Lambelet, p.a. BfB Fidam société fiduciaire à Lausanne.

Tribunal d’arrondissement de La Côte
1260 Nyon

00473539